

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : kahlal-n-csdm-qc-ca

<https://www.cadre21.org/membres/2bf0b17ba39f5dbef02699d1>

Date d'obtention : 2024-12-20 02:48:35

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

- 1- Parler a l'auteur du signalement et a la victime avec assurance et soutien.
 - 2- Évaluer l'incident sans jugement en complétant la grille d'évaluation de l'incident de manière objective
 - 3- Vérification des informations, interroger chaque personne impliquée séparément et remplir la grille d'évaluation avec elles
 - 4-Protéger les élèves et les sources d'informations, prendre des mesures pour assurer la sécurité des personnes impliquées.
- ces étapes permettent d'obtenir une vision claire de la nature de l'acte , impulsion ou d'une intention malveillante on pourra avisé la police selon les cas, qui sont l'intention malveillance et activité criminelle.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

- il faut déclencher le protocole sexto et faire l'intervention en remplissant la grille d'évaluation et prendre au sérieux les dénonciations
- 1- on commence par l'auteur du signalement et on complète la grille d'évaluation avec lui.
 - 2-en traite la situation a l'interne de l'école si l'acte n'est pas en lien avec la pornographie juvénile.
 - 3-l'ecole n'est pas le mandataire de la police.
 - 4-Si un parent nous demande de l'aide sur une situation a l'extérieur de l'école, on le réfère au service de police.
 - 5-Éviter la propagation des photos.
 - 6-remplir la grille d'évaluation avec chaque personne impliquée
 - 7-je contacte le service de police en cas e non collaboration
 - 8- Ne pas prendre connaissance des photos en aucun cas.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

l'étape la plus délicate est quand on remplit la grille car on ne sait pas si le jeune dit la vérité d'où la vérification de la nature de l'acte malveillant ou non ou de nature criminelle est délicate, ainsi que la collecte d'information est difficile et stopper la propagation des photos est aussi difficile car c'est très rapide les réseaux sociaux.